

# 20ème ANNIVERSAIRE DU REF 33



## CENTRE CULTUREL PALMER A CENON, le 5 MAI 1991

### PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT ANNIVERSAIRE

Radio guidage ( dès 8 h 15 sur 145,550 Mhz par FF6KNL ).  
Accueil ( à partir de 9 H ) avec vente des fournitures  
du REF.

DEBUT DE LA MANIFESTATION ( environ 10 h )

Evocation des 20 dernières années d'activité radio-amateur  
en Gironde ( Diapos. Vidéos. etc... suivant disponibilité

Promotion honorifique de certains membres de l'Association

Remise des diplômes et coupes

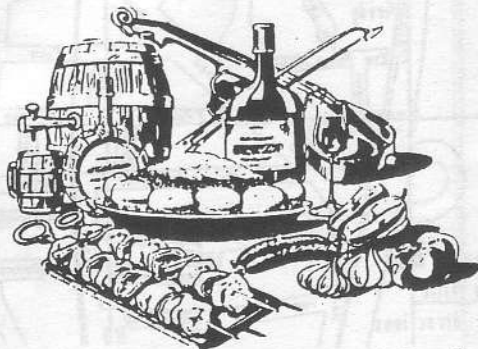
VIN D'HONNEUR ( vers 11h 30 ) Présidé par Monsieur le Maire  
de CENON.

BANQUET DE CLOTURE ( aux environs de 12 H 30 )  
à la salle Victor Hugo.

Fin du rassemblement et de la manifestation ( 16 H 45 ).

### MENU DU BANQUET

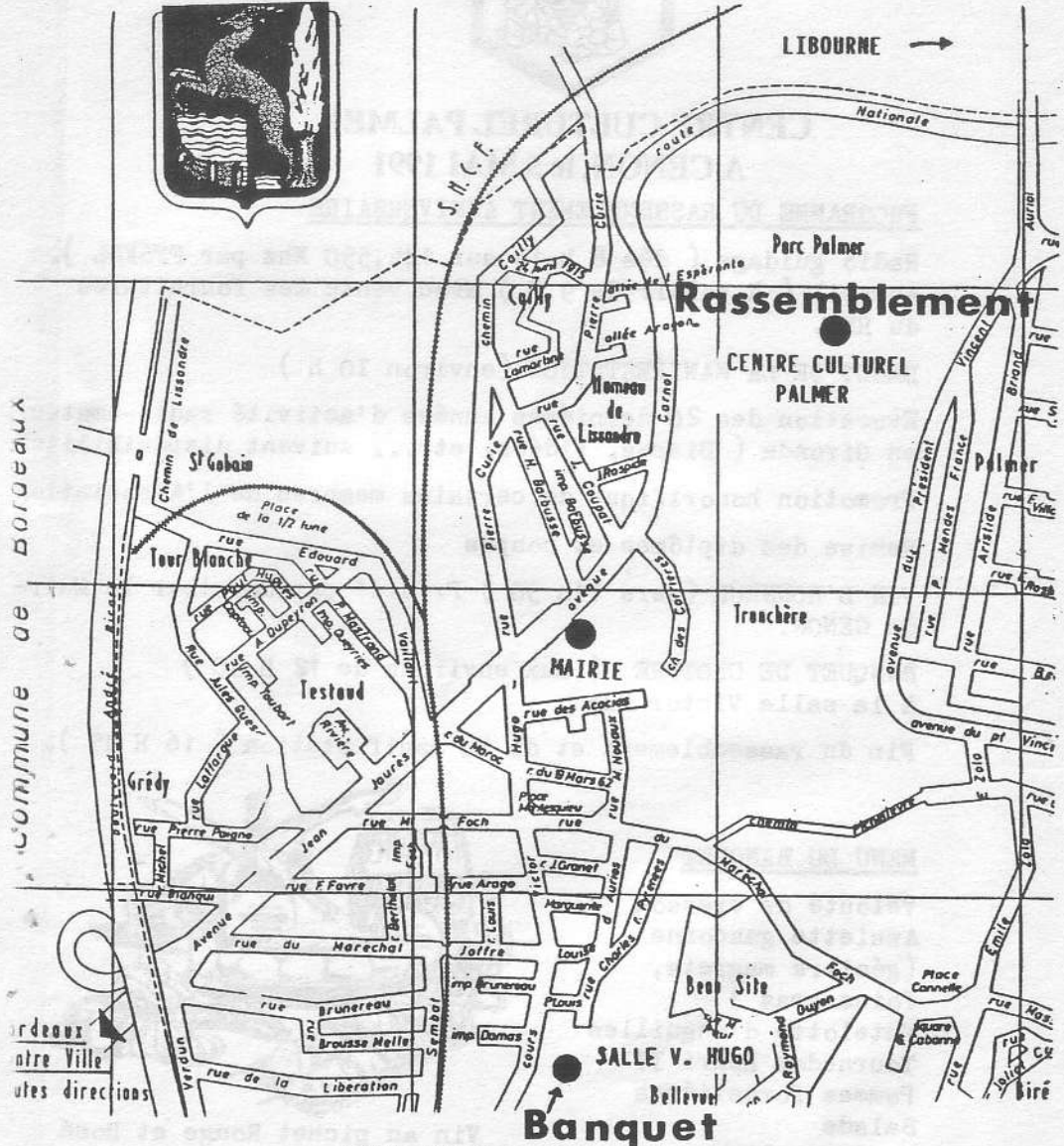
Velouté de cresson  
Assiette gasconne  
( gésiers magrets,  
foies gras )  
Matelotte d'anguilles  
Tournedos Henri IV  
Pommes forestières  
Salade  
Profiterolles au  
chocolat.



Vin au pichet Rouge et Rosé  
LUSSAC STEMILION  
Digestifs.

# 20ème ANNIVERSAIRE DU REF 33

COMMENT VENIR  
AU CENTRE CULTUREL PALMER  
A CENON, le 5 MAI 1991



PLAN PARTIEL DE CENON

# 20ème ANNIVERSAIRE DU REF 33

## VOTRE TITRE DE PARTICIPATION AU REPAS

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE :

**2 MAI 1991**

à notre trésorier : Francis DUBOIS FE 6 HWO  
25, Rue Mondet 33130 BEGLES.

NOM..... Prénom.....

INDICATIF..... TELEPHONE .....

ADRESSE.....

.....

PARTICIPATION AU VIN D'HONNEUR (gratuit).....

PARTICIPATION AU REPAS : **155 F** Adultes; **50 F** - de 12ans

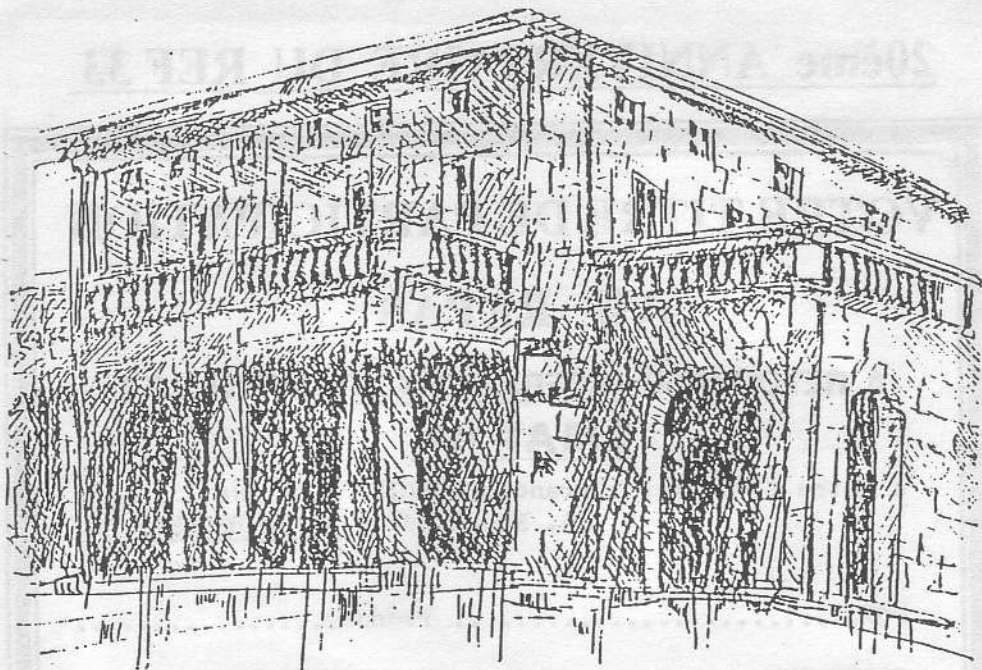
NOMBRE DE REPAS RESERVES: Adultes .....  
Enfants de - de 12 ans ....

Soit un total de réservation de repas pour la somme  
de : ..... Francs joint en :

Chèque bancaire..... Chèque postal.....

**NOTA:** Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre  
de R.E.F. 33. d'avance merci.





CENTRE CULTUREL PALMER  
CENON

## REPAS 20ème ANNIVERSAIRE DU REF 33

Afin d'éviter les regrettables incidents qui ont eu lieu à l'Assemblée Générale d'Andernos en 1990 essentiellement en raison des faits :

- que le nombre des réservations était par trop inférieur au nombre des OMs venus au repas.
- que certains, comptent que des places seront toujours disponibles .....
- que l'incertitude était complète en raison des réservations sur l'air jamais confirmées.

Ne seront retenues pour réservations réelles que celles faites avec le TITRE DE PARTICIPATION et accompagnées d'un chèque du montant des repas réservés.

Cette mesure devrait avec le fait que la salle est prévue pour 300 convives assurer la satisfaction de tous ! D'avance merci.

